

—  
Direction  
Affaires juridiques

—  
Service  
Affaires Réglementaires

**ARRÊTÉ N° 2022-384**  
**portant délégation de signature de certification de service fait**  
**(composante)**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE**

Vu le code de l'éducation ;  
Vu le décret n° 2021-1206 du 20 septembre 2021 portant création de l'université de Lille et approbation de ses statuts paru au journal officiel du 21 septembre 2021 ;  
Vu les statuts de l'université de Lille ;  
Vu le procès-verbal de l'élection de monsieur Régis BORDET à la présidence de l'université de Lille en date du 07 décembre 2021.

**ARRÊTE**

**Article 1 : dispositions**

Délégation de signature est donnée à l'effet de certifier le service fait dans SIFAC au nom et pour le compte du président de l'université dans la limite des crédits :

- de l'unité budgétaire **908 – UFR 3S** et des CF qui y sont rattachés à :
  - Gaëlle PIERSON, directrice des services d'appui de l'UFR 3S
  - Dominique BAVAY, responsable du service finances et budget de l'UFR 3S
  - Mélinda DELPLACE, responsable adjointe du service finances et budget de l'UFR 3S
- des unités budgétaires **9084 Médecine** et **9088 Paramédical** et des CF qui y sont rattachés, ainsi que des CF **9081683 FC Paramédical**, **9082284 FA Médecine** et **9082684 FA Paramédical – UFR 3S** à :
  - Gwenaëlle RICARD, responsable de l'administration et du pilotage du département facultaire de médecine de l'UFR 3S
  - Sophie BOUCHEZ, responsable financière du département facultaire de médecine de l'UFR 3S
- du CF **9081283 FC Médecine – UFR 3S** à :
  - Sophie BOUCHEZ, responsable financière du département facultaire de médecine de l'UFR 3S
  - Marie-Laure FOURRIER, responsable administrative du service de la FMC - DPC du département facultaire de médecine de l'UFR 3S
- de l'unité budgétaire **9083 Pharmacie** et des CF qui y sont rattachés, ainsi que des CF **9081183 FC Pharmacie** et **9082184 FA Pharmacie – UFR 3S** à :
  - Cyrille PORTA, responsable de l'administration et du pilotage du département facultaire de pharmacie de l'UFR 3S
  - Sophie DINE, responsable financière du département facultaire de pharmacie de l'UFR 3S

- de l'unité budgétaire **9085 Chirurgie dentaire** et des CF qui y sont rattachés, ainsi que du CF **9081383 FC Chirurgie dentaire – UFR 3S** à :
  - Mathieu DROPSIT, responsable de l'administration et du pilotage du département facultaire d'odontologie de l'UFR 3S
  - Isabelle BLANQUET, gestionnaire financière du département facultaire d'odontologie de l'UFR 3S
  
- de l'unité budgétaire **9087 ILIS**, et des CF qui y sont rattachés, ainsi que des CF **9081583 FC ILIS** et **9082584 FA ILIS – UFR 3S** à :
  - Nathalie ECHIVARD, responsable de l'administration et du pilotage du département facultaire d'ingénierie et management de la santé de l'UFR 3S
  - Catherine LANGLET, en charge de la gestion financière au département facultaire d'ingénierie et management de la santé de l'UFR 3S
  - Elodie LEROUX, en charge de la gestion financière au département facultaire d'ingénierie et management de la santé de l'UFR 3S
  
- de l'unité budgétaire **9086 FSSEP** et des CF qui y sont rattachés, ainsi que des CF **9081483 FC FSSEP** et **9082484 FA FSSEP – UFR 3S** à :
  - Virginie MULLIER, responsable de l'administration et du pilotage du département facultaire des sciences du sport et de l'éducation physique de l'UFR 3S
  - Danica PUSICA, gestionnaire financière du département facultaire des sciences du sport et de l'éducation physique de l'UFR 3S
  
- de l'unité budgétaire **9080 CSP – UFR 3S** et des CF qui y sont rattachés à :
  - Gwenaëlle RICARD
  - Sophie BOUCHEZ
  - Cyrille PORTA
  - Sophie DINE
  - Mathieu DROPSIT
  - Isabelle BLANQUET
  - Nathalie ECHIVARD
  - Catherine LANGLET
  - Elodie LEROUX
  - Virginie MULLIER
  - Danica PUSICA
  
- du CF **455150 gestion locaux** à :
  - Gaëlle PIERSON
  - Dominique BAVAY
  - Mélinda DELPLACE
  - Gwenaëlle RICARD
  - Sophie BOUCHEZ
  - Cyrille PORTA
  - Sophie DINE
  - Mathieu DROPSIT

- Isabelle BLANQUET
- Nathalie ECHIVARD
- Catherine LANGLET
- Elodie LEROUX
- Virginie MULLIER
- Danica PUSICA

- des CF 9501353 UTML – ULR 7367 et 4551411 PF Anim.Conv à :

- Gaëlle PIERSON
- Dominique BAVAY
- Mélinda DELPLACE
- Gwenaëlle RICARD
- Sophie BOUCHEZ

#### **Article 2 : subdélégation**

Toute subdélégation de signature est prohibée.

#### **Article 3 : durée**

L'arrêté n° 2022-309 est abrogé.

Le présent arrêté prend effet à la date de sa publication et après transmission au recteur de l'académie de Lille.

Lorsque l'un des délégataires cesse ses fonctions ou change d'affectation, la délégation qui lui a été donnée expire de plein droit. Les autres délégataires en conservent le bénéfice.

#### **Article 4 : publicité**

Le présent arrêté est soumis à publicité sur le site internet de l'université de Lille.

#### **Article 5 : exécution**

Le directeur général des services et l'agent comptable sont chargés chacun pour ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Transmis par courriel au Recteur le :

29 SEP. 2022

Régis BORDET

